



**Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme**

ORGANISATION INTERNATIONALE NON GOUVERNEMENTALE AYANT STATUT CONSULTATIF AUPRES DES NATIONS UNIES, DE L'UNESCO,  
ET DU CONSEIL DE L'EUROPE ET D'OBSERVATEUR AUPRES DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

INTERNATIONAL FEDERATION  
OF HUMAN RIGHTS

FEDERACION INTERNACIONAL  
DE LOS DERECHOS HUMANOS

الغدرالية الدولية لحقوق الانسان

**Réunion annuelle sur la Dimension Humaine de l'OSCE  
Varsovie 24 septembre 2007 – Séance d'ouverture**

Intervention de Mme Souhayr Benhassen - Présidente de la FIDH

Vos excellences,

Monsieur le Directeur du Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme,

Monsieur le Secrétaire Général de l'OSCE,

Messieurs les Ambassadeurs,

La Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme est heureuse d'être ici, à Varsovie, à la Réunion annuelle de la Dimension Humaine pour contribuer à la protection et à la promotion des droits fondamentaux dans l'espace de l'OSCE. La FIDH, composée de 150 organisations membres dans plus de 100 pays, soutient les actions de l'OSCE dans le domaine de la Dimension Humaine et insiste particulièrement sur la nécessité de voir ses activités se développer davantage en donnant plus de moyens effectifs et plus de soutien et d'appui politique au travail mené par le BIDDH.

Pour nous, les droits de l'Homme sont au cœur de la sécurité que l'OSCE veut promouvoir. Par sécurité, nous entendons une sécurité axée également sur l'individu au même titre que celle des Etats. La Dimension Humaine a une importance primordiale pour le présent et le futur de cette Organisation. Une dimension humaine forte, c'est une OSCE forte. Nous

appelons, donc, tous les Etats participants à réaffirmer leur soutien à ce processus, initié déjà depuis plusieurs années. Ce processus, depuis l'adoption de l'Acte final d'Helsinki, en 1975 et la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, en 1990, a contribué de façon décisive à la réunification de l'Europe mais aussi au développement d'une société civile active, au développement des régimes démocratiques et à la promotion de l'Etat de Droit. C'est un processus qui a donné une voix aux sans voix.

La FIDH rappelle que le respect des droits fondamentaux et des libertés publiques n'est pas un enjeu des relations internationales, c'est une obligation des gouvernements envers leurs propres citoyens. Aujourd'hui, dans cette salle, dans le cadre de la Dimension Humaine, sont défendus non seulement les différents intérêts nationaux sur la scène internationale, nous défendons avant tout le respect des droits de chaque individu dans l'espace de l'OSCE, Messieurs, Mesdames, nous défendons la dignité humaine.

Je vous remercie de votre attention.